

s'établissaient à 21,443 millions de dollars en 1964, ont continué de représenter plus des trois quarts de tous les investissements étrangers au Canada et répondent pour 80 p. 100 de l'accroissement depuis 1955. La principale augmentation a été celle des investissements directs dans des sociétés à direction américaine, lesquels ont presque doublé de 1955 à 1964. Pendant la même période, les placements américains en valeurs canadiennes ont plus que doublé, en raison surtout des ventes considérables de nouvelles émissions aux États-Unis.

Les investissements britanniques au Canada ont atteint 3,463 millions de dollars à la fin de 1964, ne représentant qu'environ 13 p. 100 du total des investissements étrangers au Canada, contre 36 p. 100 à la fin de 1939, avant les principaux rapatriements en période de guerre. Après avoir atteint un minimum en 1948, la valeur des investissements britanniques au Canada s'est accrue tous les ans jusqu'en 1962, a diminué légèrement en 1963 en raison, dans une certaine mesure, du rapatriement canadien des investissements dans les chemins de fer et autres services d'utilité publique, puis a augmenté de nouveau en 1964.

Les investissements en provenance des pays autres que les États-Unis et la Grande-Bretagne atteignaient un chiffre record de 2,448 millions de dollars à la fin de 1964, soit trois fois celui de 1954, et un taux d'accroissement bien plus rapide que celui des capitaux américains ou britanniques. L'avoir en valeurs mobilières de même que les investissements directs avaient beaucoup augmenté. Représentant environ 9 p. 100 du total comparativement à 6 p. 100 en 1954, ce groupe de pays, surtout de l'Europe occidentale, a fourni une plus petite proportion du total qu'en 1960, 1961 et 1962. Plus de 90 p. 100 des investissements directs (1,044 millions en 1964) provenaient aussi de l'Europe occidentale; environ le quart venait des Pays-Bas et les investissements belges, français, suisses et allemands formaient les principales autres tranches.

Le financement des investissements canadiens a beaucoup moins compté sur les capitaux étrangers après la guerre qu'au cours des périodes antérieures d'expansion exceptionnelle, malgré la hausse considérable des capitaux étrangers. Ainsi, de 1950 à 1953, l'utilisation nette de ressources extérieures et le financement étranger direct ne représentaient qu'environ le septième de la formation nette de capitaux au Canada. Cependant, de 1958 à 1961, lorsque ces proportions avaient augmenté considérablement pour atteindre respectivement plus de 34 et 47 p. 100, elles étaient encore inférieures aux proportions de la période 1929-1930 où l'activité au chapitre des investissements de la période d'entre guerres avait atteint son point culminant. Durant cette dernière période, l'étranger avait financé plus de la moitié de la formation nette des capitaux et au cours de la période de grands investissements intervenue avant la Première Guerre mondiale, il en a financé une plus grande proportion encore. Après 1961, ces proportions ont quelque peu diminué: de 1962 à 1965, l'utilisation nette de ressources extérieures représentait 19 p. 100 de la formation nette des capitaux au Canada et le financement étranger direct en représentait 43 p. 100. Il ne faut pas oublier à ce sujet que le Canada a plus exporté qu'il n'a importé de capitaux de 1934 à 1949 et que son actif extérieur augmente depuis longtemps.

Il est également à noter que les proportions indiquées ci-dessus se rattachent à l'ensemble des investissements étrangers dans tous les domaines, y compris ceux où les capitaux canadiens prédominent, comme dans la distribution, l'agriculture, la construction domiciliaire, les services d'utilité publique et autres formes de capital social. Ainsi, le financement étranger de l'industrie manufacturière, pétrolière et minière a été bien plus considérable que les proportions générales ne l'indiquent et il a constitué le gros des investissements dans ces trois domaines depuis 1948. Le calcul complet le plus récent de la part de l'étranger dans ces domaines au Canada porte sur 1963, les changements postérieurs en ont probablement majoré la part. En 1963, la fabrication canadienne appartenait pour 54 p. 100 à l'étranger, mais elle était administrativement contrôlée pour 60 p. 100 par l'étranger. A la fin de 1954, les proportions étaient de 47 et 51 p. 100. Dans le domaine du pétrole